



Histoire de l'Humanité



DOCUMENTAIRE 160

SYLLA



Lucius Cornelius Cinna, abandonnant Sylla, marche sur Rome avec Marius.



Rentré à Rome, Marius est élu Consul, pour la septième fois.



A la tête de ses fidèles légionnaires Sylla, vainqueur de Mithridate, rentre à Rome. Cinna est massacré par ses propres soldats.

Sylla, patricien dans l'âme, et désireux de trouver de solides appuis, avait attaché une importance particulière au rétablissement de l'autorité des Sénateurs. C'est pour cela qu'il fit approuver une Loi en vertu de laquelle les décisions prises par les Comices devaient recevoir l'approbation du Sénat. Par cette disposition, la lutte qui, au temps des Gracques, avait opposé deux forces au sein même de Rome devenait impossible. (C'était là le premier acte de mesures qui devaient prouver l'habileté politique de Sylla.) Ayant fait élire, ensuite, deux consuls qu'il pensait lui être dévoués (87 av. J.-C.), il partit en campagne contre Mithridate. Mais l'un des deux consuls, Cinna, prit le parti de Marius, leva une armée, marcha sur Rome, accompagné de Marius, de Carbon, de Sertorius, et s'empara de la ville. Pendant cinq jours et cinq nuits, les amis de Sylla furent massacrés. La fureur de Marius semblait inextinguible. Après avoir connu la gloire, il avait été délaissé, oublié, même on l'avait déclaré l'ennemi du peuple romain; il avait été exilé. Il revenait... Pour la septième fois, il se fit élire Consul. Mais quinze jours environ après son retour, il mourut d'une pleurésie... ou d'un excès de vin (86 av. J.-C.).

Cette même année, Sylla s'était emparé d'Athènes et avait sévèrement puni la révolte de ses habitants, faisant presque entièrement détruire le Pirée. Marchant contre Mithridate, il le battit à Chéronée (86), à Orchomène (85) et porta la guerre en Asie.

Pendant cette guerre étrangère, Sylla avait eu à résister au Consul Valerius Flaccus, envoyé en Grèce pour le supplanter. Il se hâta de regagner l'Italie, avec l'intention de briser toute résistance de ses adversaires. En vain Cinna tenta de lui barrer la route, ses propres soldats le massacrèrent et passèrent dans les rangs de Sylla. La marche victorieuse de celui-ci se poursuivit jusqu'à Rome, où il entra en triomphateur.

Mais la rumeur des fêtes n'était pas encore éteinte que la ville, à nouveau, connaissait la terreur. Sylla abattait ses ennemis les uns après les autres, et ses partisans, de leur côté, profitaient de sa puissance pour détruire leurs propres ennemis. Personne ne se sentait en sûreté, fût-ce dans sa maison même. Caius Metellus demanda un jour à Sylla de tirer au moins d'angoisse ceux qu'il épargnerait en révélant les noms de ceux qu'il voulait supprimer. Sylla fit alors publier une liste de proscrits, la première... Quarante-cinq citoyens y figuraient, qu'il condamnait à mort sans aucun procès. Une seconde liste suivit le lendemain, une troisième le surlendemain...

Il précisa qu'il avait publié les noms dont il se



Histoire de l'Humanité



De retour à Rome, Sylla exerça de sanglantes représailles. Un régime de terreur pesa sur Rome. Les familles assistaient, impuissantes, à la mise à mort du père, des frères ou des fils.

souvenait, mais qu'il en désignerait d'autres quand ils lui reviendraient à l'esprit. Quiconque aurait protégé un proscrit — fût-il parent, frère, fils — serait lui-même puni de mort. Son meurtrier recevrait deux talents pour récompense, même s'il était un esclave, et la victime son maître.

Les maris tombèrent sous les yeux de leurs femmes, les enfants, les fils, au pied de leur mère. Aucun asile n'existait plus. La vengeance entraînait dans les temples. Et pourtant, ceux qui tombèrent victimes de la haine furent moins nombreux encore que ceux qui furent massacrés parce qu'on en voulait à leurs richesses. On rapporte qu'un homme qui jamais ne s'était mêlé de politique, Quintus Aurelius, en lisant au Forum son propre nom parmi ceux des proscrits,

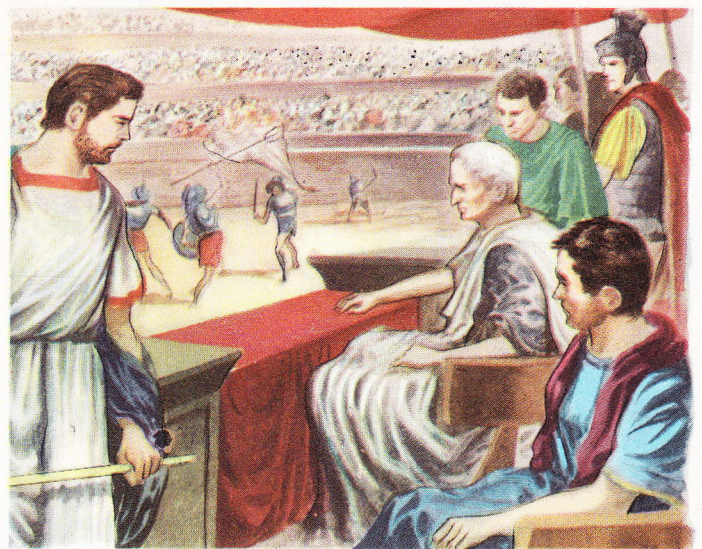


Les riches furent assimilés aux coupables et leurs biens distribués par Sylla à ses vétérans. Quintus Aurelius, en lisant son nom sur une liste de proscrits s'écria: «C'est ma maison d'Albe qui m'a tué!»

s'écria: «Malheureux que je suis! C'est ma maison d'Albe qui m'a tué!». Les biens des condamnés étaient distribués par Sylla à ses vétérans.

S'étant ainsi débarrassé de tous ses adversaires, Sylla, maître de Rome, entreprit une vaste réforme de l'Etat. Pour avoir le champ libre, il se fit nommer Dictateur (81). Ce titre, qui n'avait jamais été accordé à un homme que si la patrie était en danger, et pour une durée limitée, lui fut accordé pour toute sa vie. Tous ses actes étaient ratifiés, pour le passé, le présent, l'avenir. Il aurait le pouvoir de décréter des lois nouvelles, de décider du sort des provinces et des Etats dépendants...

Aussitôt le voilà qui modifie la Constitution en faveur de l'aristocratie, enlève pratiquement tout pouvoir aux Tribuns, abolit les Comices par tribus, augmente le pouvoir des Consuls par la suppression de la Censure, dont les attributions passent au Consulat, réforme les tribunaux en les mettant entre les mains



En même temps, Sylla donnait des jeux dans les Cirques. Il avait pris le surnom de Félix (Heureux).

des Sénateurs. Il établit, dans les provinces, un système qui assurait le renouvellement régulier des gouverneurs, ne leur permettait pas d'y exercer une influence personnelle trop forte, et les maintenait dans la dépendance étroite du pouvoir central. Au bout de l'année, le Sénat envoyait, dans les dix provinces de la République, les deux Consuls et les huit prêteurs, en qualité de proconsuls ou de propréteurs, avec l'Imperium militaire...

Après deux ans de pouvoir absolu, Sylla, de son plein gré, se retira à Putéoles, où il mourut, en 78.

On raconte que le jour de son abdication, un jeune homme osa l'insulter.

Sylla ne se vengea pas de lui, et se borna à murmurer: «Ce jeune homme sera cause qu'un autre, quand il se trouvera à ma place, ne songera pas à la quitter».

ENCYCLOPÉDIE EN COULEURS

tout connaître

ARTS

SCIENCES

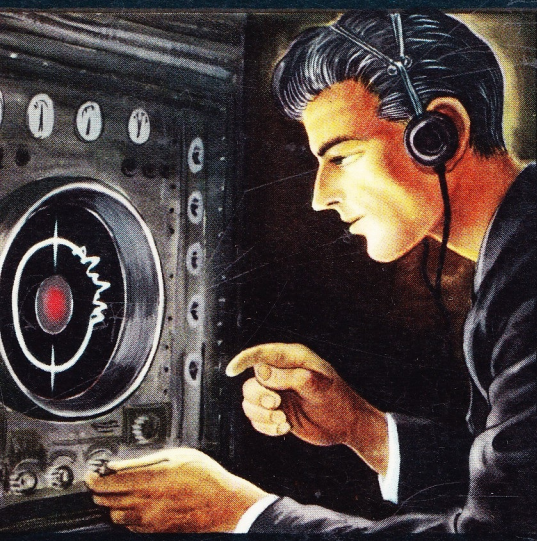
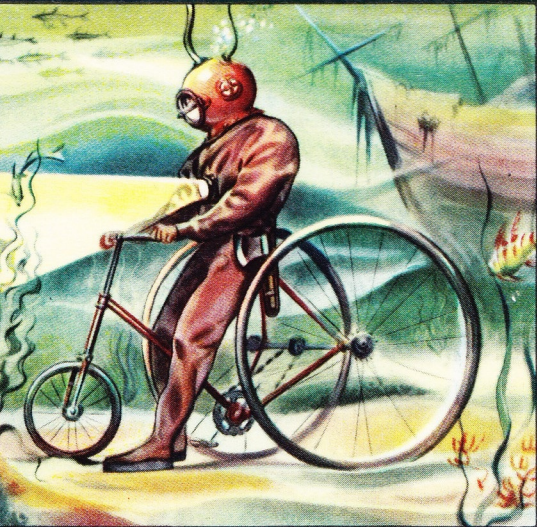
HISTOIRE

DÉCOUVERTES

LÉGENDES

DOCUMENTS

INSTRUCTIFS





VOL. III

TOUT CONNAITRE
Encyclopédie en couleurs

VITA MERAVIGLIOSA - Milan, Via Cerva 11, Editeur

Tous droits réservés

BELGIQUE - GRAND DUCHÉ - CONGO BELGE

Exclusivité A. B. G. E. - Bruxelles